

Frais de traitement des demandes d'immigration

Résidence temporaire :	
Frais d'autorisation de voyage électronique (AVE) :	7 \$
Frais de participation à Expérience internationale Canada	153 \$
Permis d'études (y compris les prorogations)	150 \$ par personne
Rétablissement du statut étudiant	350 \$
Permis de séjour temporaire	200 \$ par personne
Permis de travail (y compris les prorogations)	155 \$ par personne
Permis de travail (y compris les prorogations) – par groupe	465 \$
Détenteur de permis de travail ouvert	100 \$
Rétablissement du statut de travailleur	355 \$
Visa de visiteur (y compris le super visa)	100 \$
Visa de visiteur – par famille (famille de 5 personnes et plus)	500 \$
Proroger le séjour à titre de visiteur	100 \$ par personne
Rétablir le statut de visiteur	200 \$
Résidence permanente	
Frais de la demande	1 050 \$
La demande (sans les frais de droit de résidence permanente)	550 \$
Inclure l'époux, le conjoint de fait ou le partenaire conjugal	1 050 \$
Inclure l'époux, le conjoint de fait ou le partenaire conjugal (sans les frais de droit de résidence permanente)	550 \$
Inclure un enfant à charge	150 \$ par enfant
Cartes de résident permanent	50 \$
Catégorie des titulaires de permis – frais de la demande	825 \$
La demande (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	325 \$
Considération d'ordre humanitaire – frais de la demande	1 050 \$
La demande (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal	1 050 \$

Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$
Inclure un enfant à charge	150 \$ par enfant
Frais relatifs au droit de résidence permanente	500 \$
Immigration économique – frais de la demande	1 325 \$
La demande (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	825 \$
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal	1 325 \$
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	825 \$
Inclure un enfant à charge	225 \$ par enfant
Personne protégée – frais de la demande	550 \$
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal	550 \$
Inclure un enfant à charge	150 \$ par enfant
Programme d'immigration des gens d'affaires – frais de la demande	2 075 \$
Frais de la demande (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	1 575 \$
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal	1 325 \$
Inclure votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	825 \$
Inclure un enfant à charge	225 \$ par enfant
Titre de voyage pour résident permanent – frais de la demande	50 \$
Parrainage d'un membre de la famille	
Parrainer un membre de votre famille (âgé de 22 ans ou plus)	1 050\$
Parrainer un membre de votre famille (âgé de 22 ans ou plus, sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$

Parrainer ou inclure un enfant à charge, un enfant adopté (ou qui sera adopté) ou un membre de la parenté orpheline	150 \$ par enfant
Parrainer un membre de votre famille (âgé de 22 ans et plus qui n'est pas un enfant à votre charge)	650\$
Parrainer un membre de votre famille (âgé de 22 ans et plus et qui n'est pas un enfant à votre charge, sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	150 \$
Inclure l'époux, le conjoint de fait ou le partenaire conjugal du membre de votre famille que vous parrainez	1 050 \$
Inclure l'époux, le conjoint de fait ou le partenaire conjugal du membre de votre famille que vous parrainez (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$
Parrainer votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal	1 050\$
Parrainer votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$
Parrainer un enfant à charge	150 \$ par enfant
Inclure un enfant à charge	150 \$ par enfant
Parrainer vos parents et vos grands-parents	1 050 \$
Parrainer vos parents et vos grands-parents (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$
Inclure l'époux, le conjoint ou le partenaire conjugal de votre parent ou de vos grands-parents	1 050 \$
Inclure l'époux, le conjoint ou le partenaire conjugal de votre parent ou de vos grands-parents (sans les frais relatifs au droit de résidence permanente)	550 \$
Inclure un enfant à charge de votre parent ou de vos grands-parents	150 \$ par enfant
Citoyenneté	
Adulte	630 \$

Adulte apatride (18 ans et plus) né d'un parent canadien	100 \$
Mineur (moins de 18 ans)	100 \$
Certificat de citoyenneté	75 \$
Recherche dans les dossiers de citoyenneté	75 \$
Réintégration dans la citoyenneté	530 \$
Réintégration dans le citoyenneté (moins de 18 ans)	100 \$
Répudiation de la citoyenneté	100 \$
Frais relatifs au droit de citoyenneté	100 \$
Interdiction de territoire	
Autorisation de revenir au Canada – frais	400 \$
Permis de séjour temporaire	200 \$ par personne
Remboursement des frais de dépenses de renvoi – États-Unis et Saint-Pierre-et-Miquelon	750 \$
Rembourser vos dépense de renvoi – tout autre pays	1 500\$
Réadaptation – frais d'interdiction de territoire pour criminalité	200 \$
Réadaptation – frais d'interdiction de territoire pour grande criminalité	1000 \$
Biométrie	
Frais de biométrie	85 \$ par personne
Frais de biométrie – par famille	170 \$ par famille (2 personnes ou plus)
Frais de biométrie – par groupe	255 \$ (3 artistes ou plus)
Conformité de l'employeur	
Frais relatifs à la conformité de l'employeur	230 \$
Frais relatifs à la conformité de l'employeur – groupe d'artistes de spectacle	690 \$ (3 artistes ou plus)
Vérification du statut ou remplacement d'un document d'immigration	
Vérification du statut ou remplacement d'un document d'immigration	30 \$